

GAZETTE MUSICALE



BIBLIOTHEQUE

Automne 1991

CONSERVATOIRE DE LAUSANNE

1941 - 1991

Les 50 ans

de la

BIBLIOTHEQUE

Le Conservatoire et sa bibliothèque

Peut-on imaginer la vie d'un Conservatoire sans sa bibliothèque ? Poser la question, c'est déjà y répondre. Tous les moments importants, tous les actes essentiels créent un rapport nécessaire et privilégié avec cet organe vital de notre institution. Et peut-être plus encore au siècle de la vitesse et du "tout à jeter", puisqu'une bibliothèque digne de ce nom est en quelque sorte notre mémoire collective, celle qui nous relie au passé dont nous sommes issus et qui nous prépare à mieux affronter l'avenir.

Madame Lisette Ogay retrace les grandes étapes des cinquante années que nous fêtons et nous la remercions d'avoir pris cette initiative. Grâce à ses recherches, vous revivrez les étapes principales de cette fructueuse collaboration. Vous verrez en particulier combien le Conservatoire a pu compter sur la générosité de nombreux donateurs, institutions et fondations qui lui ont permis d'enrichir de manière substantielle ses collections. Nous citerons en particulier la Fondation Olivier, la Zentralbibliothek de l'Université de Zurich et la Loterie romande, dont l'aide vient d'être déterminante pour l'acquisition de la magnifique Bibliothèque Eugen Huber, de Berne, l'une des plus belles de Suisse, oeuvre d'un homme et d'une vie.

A la veille d'entamer son second demi-siècle, on ne pourrait trouver d'exemple plus significatif de confiance et d'ouverture vers l'avenir, de sens du service aussi envers toute la communauté.

Jean-Jacques Rapin

Chronique en 6 actes

- Lever de rideau *p.4*
- Acte I : Deciso presto e Allegro molto *p.5*
- Interlude : Ad Libitum... *p.14*
- Acte II : Agitato giocoso *p.15*
- Acte III : Thème et variations *p.19*
- Entracte pour un changement de décor *p.21*
- Acte IV : Tout nouveau tout beau ? *p.23*
- Acte V : Perpetuum mobile *p.25*
- Acte VI : Qui va piano... *p.27*
- Remerciements *p.29*

- Annexes *p.31*

En septembre 1941, alors qu'il s'installe à peine à son poste de nouveau Directeur du Conservatoire de Lausanne, Alfred Pochon décide d'emblée de créer une bibliothèque musicale.

Aussitôt dit, aussitôt fait. En octobre déjà, le projet est lancé ! Il ne lui faut pas longtemps non plus pour désigner en Marcelle Ehinger, la bibliothécaire idéale pour mener à bien cette importante mission.

Celle-ci, avec le scrupule qu'on lui connaissait, accomplit un travail de moine, rédigeant des milliers de fiches à la main (titres "à la ronde" s'il vous plaît !). Dans une notice historique datée du 12 mai 1956, elle consigne l'aventure dans les moindres détails. Document précieux que nous avons retrouvé lors du déménagement en 1989 et qui nous apprend entre autres que c'est grâce à la générosité de nombreux donateurs que la bibliothèque put naître, en pleine guerre mondiale, sans aucun moyen financier. Ce qui lui vaut aujourd'hui encore le statut de bibliothèque publique, contrairement à l'usage en cours dans les autres Conservatoires.

Ce cinquantième anniversaire est donc l'occasion pour nous de reprendre le fil de l'histoire, malgré un "trou" de vingt ans, dû à la disparition de documents et au manque de continuité de successeurs trop nombreux.

Remercions ici Jean-Jacques Rapin, qui, à l'égal de son illustre et dynamique prédécesseur, a donné l'impulsion nécessaire à nos projets et aide puissamment au développement de la bibliothèque, enviée de beaucoup dans sa version nouvelle.

Remercions-le aussi d'avoir accepté de préfacier ce numéro jubilaire.

ACTE I : Deciso presto et Allegro molto

Nous reproduisons ci-après la Notice laissée par Marcelle Ehinger. Nous y avons ajouté quelques notes (*voir page 13*).

NOTICE HISTORIQUE SUR LA BIBLIOTHEQUE DU CONSERVATOIRE DE LAUSANNE

L'une des premières initiatives de notre Directeur, M. ALFRED POCHON, installé au bureau directorial le 1er septembre 1941, fut la création d'une bibliothèque musicale. En effet, le Conservatoire fondé en 1861, n'avait pas de bibliothèque organisée. A ce moment-là, il possédait 280 volumes (littérature musicale) provenant de la collection de feu William Cart, (1) offerts au Conservatoire, avec une armoire vitrée, par Madame G. Nicati-de Luze. Le Conservatoire possédait en outre environ 500 cahiers et partitions de musique ainsi qu'un certain nombre de matériels d'orchestre. Une armoire de réserve placée dans la salle No 9 était remplie de matériels de chœurs dont la plus grande partie provenait d'anciennes sociétés de chant : Société Sainte-Cécile, L'Harmonie, etc. Une certaine quantité de ces chœurs étaient accompagnés d'une partition de direction (partitions réduites pour chants et piano généralement). Ces partitions sont presque toutes des éditions originales (2). Une grande partie de ces matériels étaient usagés, incomplets et le désordre régnait.

D'autre part, en 1923, la Faculté de Théologie de l'Eglise libre, à Lausanne, avait remis en dépôt au Conservatoire de Lausanne les 60 volumes brochés de la Bach-Gesellschaft, selon convention. Cette collection provenait de la bibliothèque William Cart. M. Pochon constata la disparition de cinq de ces volumes; quatre d'entre eux ont été récupérés et le cinquième acheté plus tard en Amérique. Ensuite, notre directeur a fait relier cette collection, ce qui a assuré sa bonne conservation. En septembre 1941, M. Pochon décida d'adresser un appel au public lausannois en faveur de la bibliothèque. Il sollicita l'appui de la Presse pour le diffuser, mais la réponse fut laconique et négative (3). Il ne restait au Conservatoire que l'alternative d'envoyer directement un appel au public, ce qui fut fait en novembre 1941, par un texte multigraphié à mille exemplaires (4). Des envois d'importance diverse, de la part d'amis du Conservatoire et du Public, ne tardèrent pas à nous parvenir et cela durant plus d'un an.

C'est après la lecture de cet appel que M. Alfred Roulin, Directeur de la Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Lausanne, vint offrir au Conservatoire le "Fonds Regamey" consistant en 3600 partitions et cahiers de musique, brochés en grande partie. Après échange de correspondance et des visites réciproques entre M. Roulin et M. Pochon, l'une des conditions à remplir par le Conservatoire s'avéra impossible : l'obligation de faire relier à ses frais tous les volumes brochés (1000 environ) avant de les utiliser. L'affaire en resta là (et fut reprise plus tard, comme nous le dirons plus loin). Pour organiser et gérer la Bibliothèque du Conservatoire, M. Pochon a fait appel à la signataire de ces lignes qui fut nommée à la séance de Comité du 14 juillet 1942. Mlle Marcelle Ehinger entra en fonction le 1er octobre 1942. Après avoir étudié une ou deux méthodes de classification et visité quelques bibliothèques suisses, son choix s'arrêta sur la "Classification décimale universelle", qu'elle adopta en la simplifiant, tout en respectant les lignes générales.

Comme on le sait, le Conservatoire a acheté la maison Vuilleumier en 1942 et l'a aménagée en studios. L'ancienne salle à manger a été affectée à la bibliothèque. M. Pochon a fait placer deux étagères en métal (commandées à la maison Bürgin de Bâle, fournisseur des bibliothèques universitaires). Des meubles-fichiers (dimensions officielles) ont été fournis par la maison Kopp, à Vevey.

L'exiguïté des lieux, dès le début, a posé de nombreux problèmes à la bibliothécaire. Peu à peu, la bibliothèque s'est éparpillée dans la maison entière (dans des armoires ad hoc).

En décembre 1942, M. Alfred Pochon, Directeur, a donné à notre Bibliothèque la majeure partie de sa bibliothèque musicale (865 pièces). Il n'a cessé, dès ce moment-là, de lui faire des dons.

En mai 1943, la section littéraire de la Bibliothèque du Conservatoire a été ouverte au prêt. Au mois de juin suivant, sur l'initiative de notre Directeur, la bibliothécaire commença la rédaction du "Livre d'or" (5) relatant la vie de la bibliothèque dès sa création.

Au début de l'année 1949, lors d'une visite que fit M. Frank Olivier, ancien chancelier de l'Université, à notre Directeur, celui-ci lui parla du fonds de musique Regamey et lui donna lecture de la relation que nous avons faite à ce sujet dans le Livre d'or.

M. Olivier s'intéressa vivement à cette question et offrit à M. Pochon de faire une démarche auprès de M. Alfred Roulin, Directeur de la Bibliothèque Cantonale et Universitaire. Ensuite de cette visite, une correspondance s'engagea entre M. Roulin et M. Pochon. Enfin, par sa lettre du 5 juillet 1949, la Bibliothèque Cantonale et Universitaire, par l'intermédiaire de son directeur, annonça à M. Pochon qu'elle était "très heureuse" de remettre "en dépôt" à la Bibliothèque du Conservatoire le "Fonds Regamey". (6)

L'on décida de placer cette collection au studio D (au premier étage de l'annexe), rangée dans deux armoires que le Conservatoire fit exécuter par la maison Ledermann à Lausanne. Enfin, le 18 octobre 1949, ce fonds a été aménagé par les soins de la Bibliothèque Cantonale, et l'un de ses bibliothécaires en a fait la vérification. Le meuble-fichiers de ce fonds a été placé dans notre bibliothèque. (Ce "Fonds Regamey", fort de 3693 pièces, comprend 41 oeuvres de provenances diverses intégrées à ce fonds par la Bibliothèque Cantonale). Ce dépôt est soumis au Règlement de la Bibliothèque du Conservatoire. Au mois de mai 1949, M. Pochon a reçu la visite de M. Alexis Porchet, à Lausanne, ancien directeur de choeurs. M. Porchet possédait une magnifique bibliothèque musicale dont il avait l'intention de se séparer de son vivant, craignant qu'elle ne se disperse un jour. A cet effet, il s'était rendu auprès de M. Alfred Roulin; ce dernier l'a dirigé chez nous. Le 23 mai 1949, M. Porchet vint visiter la Bibliothèque du Conservatoire, introduit par MM. Auguste Capt et Pochon. Constatant son organisation sérieuse, il confirma d'emblée à ces Messieurs son intention d'offrir sa bibliothèque musicale à notre Bibliothèque; (suivit la correspondance de confirmation d'usage). La bibliothèque de M. Alexis Porchet (7) est arrivée le 9 septembre 1949. Elle comprend 500 pièces dont 70 environ sont reliées). M. Porchet est décédé un an après, le 16 septembre 1950, à l'âge de 79 ans.

Le 15 mai 1950, nous avons reçu en legs les manuscrits autographes des compositions de M. Jacques Ehrhart (1857-1949), ancien membre du Comité du Conservatoire.

Au début de décembre 1951, la Bibliothèque du Conservatoire a adhéré, en qualité de membre effectif, à l'Association internationale des Bibliothèques musicales, Paris.

Le 8 juillet 1952, le nouveau Directeur de la Bibliothèque Cantonale et Universitaire, M. Jean-Charles Biaudet, a visité longuement notre bibliothèque. Il a constaté la bonne conservation du "Fonds Regamey".

Durant l'été 1952, Madame Charles Pilicier d'Yverdon, mise en relation avec M. Pochon par M. Jacques Burdet, professeur à Lausanne, nous a fait don de la bibliothèque de feu son mari. Cette collection de musique de chambre (éditions gravées), acquise au cours de plusieurs générations, a été cataloguée en "réserve précieuse", sous la rubrique de "Don Famille Pilicier".

En janvier 1954, les éditions "Bärenreiter" ont annoncé une nouvelle édition complète des oeuvres de Bach : "Neue Bach-Ausgabe". A la séance de Comité du Conservatoire du 2 avril 1954, M. Pochon proposa que la Bibliothèque du Conservatoire souscrive à cette nouvelle édition. Le Comité décida de demander à la Bibliothèque Cantonale et Universitaire de souscrire elle-même et de remettre les publications en dépôt chez nous, au fur et à mesure de leur parution.

M. Pochon, prié de se mettre en relation avec M. J.-Chs. Biaudet, Directeur, lui rendit visite le 26 avril suivant. M. Biaudet accepta spontanément la demande du Comité. C'est ainsi que le 20 janvier 1955, la Bibliothèque du Conservatoire a reçu en dépôt les deux premiers volumes sortis de presse de la "Neue Bach-Ausgabe".

Sur la demande de l'Association internationale des Bibliothèques musicales, Paris, la bibliothécaire, après avoir étudié les pièces cataloguées en "réserve précieuse", a pu leur indiquer le chiffre approximatif des œuvres éditées avant 1800 : environ 100. Cette demande nous a été faite en avril 1955, en prévision de la refonte d'un "Répertoire International des sources musicales".

De leur côté, l'Association Suisse de

documentation conjointement avec l'Association des Bibliothécaires Suisses, nous a envoyé, en avril 1956, un long questionnaire à remplir, relatif à une nouvelle édition du "Guide des Bibliothèques et Centres de documentation en Suisse". Sur leur demande, nous leur avons adressé en annexe, un bref aperçu historique sur la Bibliothèque du Conservatoire.

La Bibliothèque du Conservatoire rend de nombreux services, non seulement au Conservatoire et à Lausanne, mais aussi en Suisse romande. Des matériels d'orchestre, pour citer un exemple, sont prêtés dans la Suisse entière; certains d'entre eux ont eu le plaisir de voyager jusqu'à New-York, en Algérie et à Paris. En complément de cette notice, et pour montrer la marche ascendante de notre Bibliothèque, nous passons aux chiffres:

TOTAL DES DONATEURS

<u>Année</u>	<u>Total</u>	<u>Dons à relever : (8)</u>
1941-42	77	M. E.-R. Blanchet M. Ed. Herzog, critique musical: bibl. mus. partielle feu Carl Eschmann-Dumur M. Alfred Pochon, Directeur, (musique, livres, éd. gravées, tot. : 865) M. le Comte de Suzannet.
1943	34	M. Jacques Ehrhart M. Henri Gagnebin, Dir. du Conservatoire de Genève.
1944	24	Princesse Gortschacow, Lausanne Le Comte de Suzannet Mme Vve Charles Blanchet (par l'entremise de M. H. Stierlin-Vallon, Professeur) : musique reliée et brochée de la bibliothèque musicale de M. E.-R. Blanchet, comprenant aussi des compositions de E.R. Blanchet.

TOTAL DES DONATEURS (suite)

<u>Année</u>	<u>Total</u>	<u>Dons à relever :</u>
1945	49	<i>Compositions de feu Louis C. de Coppet, (par l'entremise de M. Ernest Ansermet) Mme Hélène Laufer : bibl. mus. partielle de feu Auguste Laufer, ancien professeur de piano au Conservatoire.</i>
1946	31	<i>Mlle Marthe Lahgie, ancien Professeur au Conservatoire: la généralité de sa bibl. musicale : (mus. reliée et brochée, tot : 160) Mme Simon-Rossier, Lausanne : bibl. mus. partielle de Mme Blanche Terry et de Mme Edmond Rossier M. Auguste Sérieyx, Veytaux, ancien professeur à la Schola cantorum à Paris : (musique, diverses séries de périodiques).</i>
1947	59	<i>Mlle Marthe Langie : vol. reliés de mus. de chambre (éd. gravées) Mme Nelly Bersot-Friedrich, professeur au Conservatoire.</i>
1948	35	<i>Legs par testament de la bibl. musicale de Mademoiselle Sophie Olivier, Professeur au Conservatoire (tot : 500).</i>
1949	30	<i>Bibl. musicale de M. Alexis Porchet, Lausanne (tot : 500) Famille de Mme Margot-Dommer, ancien professeur au Conservatoire : une somme de Fr 1000,-.</i>
1950	30	<i>Mlle Olivia Strong, Lausanne : (ms de la bibl. mus. de son père, M. Templeton-Strong) M. Giovanni Bagarotti, Professeur au Conservatoire: (musique, tot : 350) Legs Jacques Ehrhart (ms autogr. de ses compositions, exempl. impr.)</i>

TOTAL DES DONATEURS (suite)

<u>Année</u>	<u>Total</u>	<u>Dons à relever :</u>
		<p><i>Bibl. musicale de feu Madame Vve Gustave Krafft, Professeur de chant et ancienne cantatrice (par l'entremise de Mme L. Amann-Krafft et famille, Lausanne) (tot : 260)</i></p> <p><i>Fonds Brandenburg 1807-1883 : 20 partitions (éd. gravées autour de 1850) (par l'entremise de Mlles et de M. Aug. Brandenburg, Lausanne)</i></p> <p><i>Madame Muret Cart (en souvenir de M. William Cart: une somme de Fr 500.-).</i></p>
1951	33	<p><i>Bibl. musicale de Mme Nelly Bersot-Friedrich, ancien professeur au Conservatoire, décédée en 1949 (par l'entremise de son mari, M. T. Bersot, Lausanne) (tot: 150)</i></p> <p><i>Mme Charles Mayor, Lausanne : livres et partitions de la bibl. mus. de feu Charles Mayor</i></p> <p><i>M. le prof. Dr Louis Michaud et sa soeur (musique, tot: 100).</i></p>
1952	22	<p><i>Mme Suzanne André-Weith, Lausanne, cantatrice (env. : 100 partitions et cahiers de mus. pour chant)</i></p> <p><i>Mme Vve Etienne Mallet, Montreux (mus. : tot : 30, dont 24 p. ds. une belle reliure)</i></p> <p><i>Don famille Charles Pilicier (1863-1951) : (tot : 50, mus. de chambre, éd. gravées).</i></p>
1953	26	<p><i>Don bibliothèque musicale de Mlle Else de Gerzabek (1875-1953), professeur au Conservatoire de 1909 à 1953 (par l'entremise de Mlle M. Würsten, Lausanne) (mus. et livres, tot : 290)</i></p> <p><i>M. Paul Kleckä, chef d'orchestre (partitions de poche).</i></p>

TOTAL DES DONATEURS (suite)

<u>Année</u>	<u>Total</u>	<u>Dons à relever :</u>
1954	23	M. A. van Hoboken, musicologue, Ascona (mus : 63 vol. reliés) MM. Maurice et Pierre Foetisch : musique de la bibl. mus. de leur soeur, Mlle Andrée Foetisch, décédée à Lausanne le 4 novembre 1954 (tot : 80).
	20	M. Rudolph Ganz, Chicago (mus. de sa composition : tot: 39).
<hr/>		
1955	493	total des donateurs au 31 décembre 1955.

Evaluation de la Bibliothèque du Conservatoire (9)

<u>Musique</u> (volumes et cahiers, matériels d'orchestre et de choeurs)	<u>1944</u> 5970	<u>1948</u> 10400	<u>1950</u> 11850	<u>1953</u> 13890	<u>1955</u> 14570
<u>Littérature musicale</u> (livres, broch. et séries de périodiques)	530	1030	1290	1470	1570
	<hr/>				
Total :	6500	11430	13140	15360	16140
	<hr/>				

Total des prêts à domicile :

<u>1951-52</u>	<u>1952-53</u>	<u>1953-54</u>	<u>1954-55</u>
1822	1906	2065	2107

Total des cartons-fiches : 2500 en chiffre ronds.

(Y compris environ 800 fiches relatives au dépouillement progressif des périodiques, sans tenir compte du grand nombre de ces 25000 cartons contenant 2 ou plusieurs relevés.)

A part les rayonnages et armoires sis dans la bibliothèque même, le total des armoires placées dans les vestibules et studios de l'Annexe du Conservatoire est de : 14

Total des meubles-fichiers : 5

Lausanne, le 12 mai 1956

La bibliothécaire :
Mlle Marcelle Ehinger

Notes :

- (1) Voir annexe I. (p.32)
- (2) Nous en avons sauvé quelques-unes (archives précieuses).
- (3) Voir annexe II. La réponse négative de la Presse n'a pas été retrouvée. (p.33)
- (4) Voir annexe III. (p.34)
- (5) A disparu. Un volume II existe, mais les pages en sont arrachées.
- (6) Voir annexe IV. Ce fonds a réintégré la BCU depuis lors.
- (7) Une abondante correspondance existe dans nos archives.
- (8) La trace de nombreux donateurs se perd. Si les fonds Blanchet, Ehrhart, Pochon sont encore présents, on trouve aussi des signatures de l'époque: Langie, Bagarotti, Templeton-Strong ...De nombreux vols ont dû intervenir, les armoires disséminées dans l'annexe ne fermant pas. Ce n'est qu'en 1984 et 85 que nous avons pu y remédier et sauver quelques trésors, telle une édition de la Flûte enchantée datant de 1795.
- (9) Voir annexe VI. (p.38)

INTERLUDE : Ad libitum

Le départ de Marcelle Ehinger en 1962 laisse un grand vide : dès lors, années floues dont on ne sait presque rien. Le courrier s'arrête à 1961.

Les vingt ans qui suivent permettront toutes les fantaisies. Plusieurs personnes se relaient, parfois sans beaucoup de succès. On sait qu'Henry Baud, altiste du Quatuor de Lausanne, tint le poste un certain temps, jusqu'à son décès subit en 1973. Betty Blanchong, la future épouse de Jacques Parrenin, fondateur du fameux Quatuor de ce nom, doit y avoir fait également un passage. Mais quand ? Curieusement, il ne reste aucune trace de leurs activités. On sait aussi que le Directeur d'alors, Michel Rochat, fera appel à son épouse, non musicienne, pour reprendre le flambeau. Le courrier atteste de nombreuses réclamations d'amendes impayées, ainsi que de démarches concernant des prêts ou emprunts de matériels d'orchestre. Quelques étudiants assurent l'intérim de temps à autre.

Cette situation instable a pour effet de briser la ligne fixée par Marcelle Ehinger. Chacun y va de sa petite idée, ne tenant pas compte, semble-t-il de ses prédécesseurs. Les uns tentent de vivre sur l'acquis, les autres classent par ordre d'arrivée, d'autres encore empilent les nouveautés dans l'attente de jours meilleurs. Le fichier devient au fil des ans un amalgame curieux, où l'on peut déceler des erreurs par centaines, Jaques-Dalcroze classé bien entendu sous D, Haydn devenant Hadyn, les sonates de Domenico éditées par ... Scarlatti !

Beaucoup de bonne volonté, certes, du dévouement, sûrement, mais à quel prix !

Enfin, à l'été 1982, la bibliothèque ferme ses portes, faute de titulaire.

ACTE II : Agitato gioccoso

A la suite d'une heureuse coïncidence, la signataire de ces lignes apprend, le 4 novembre 1982, que le poste de bibliothécaire est vacant. Ancienne élève du Conservatoire, ex-enseignante, ayant quelque expérience des travaux de bureau, elle fait ses offres sur-le-champ, se présente le 5 ... et entre en fonction le 9 !

Les lieux dégagent un certain charme. Un ordre apparent semble y régner. Mais la nouvelle bibliothécaire se fait très vite à l'idée qu'il faudra reprendre le tout. Consciente de ne pas agir à la légère, elle met une bonne année à mûrir ses intentions. Elle étudie plusieurs systèmes de classification, visite quelques bibliothèques de Suisse et finit par porter son choix sur la CDU (Classification décimale universelle) qu'elle simplifie pour les besoins de la cause. En cela, elle vient de faire, à quarante ans de distance, sans le savoir, la même démarche que Marcelle Ehinger, pour en arriver aux mêmes conclusions !

Oui, mais ... la CDU ayant évolué entre-temps, il n'est plus question de conserver les chiffres romains et les mille et une parenthèses encombrantes. De plus, de nouveaux instruments ont fait leur entrée au Conservatoire et il faut les insérer dans le système.

Au hasard d'un voyage privé à Paris, la nouvelle titulaire se fait expliquer les détours de la CDU à la bibliothèque du Centre Beaubourg-Pompidou, où elle est chaleureusement accueillie.

Bientôt, elle se convaincra aussi de l'utilité de créer un libre-accès, le jour où un déménagement interviendrait. Elle continue donc ses recherches, du côté de la Bibliothèque cantonale de Lausanne, dont la section de musicologie commence elle aussi à se reconvertir. Conseillée par des collègues bienveillants, elle construit petit à petit une image précise de sa future bibliothèque. Partant avant tout de la demande des usagers, elle se distance cependant quelque peu des options prises par l'Université, dont les buts poursuivis ne sont pas les mêmes.

De plus, elle consigne le fruit de ses réflexions dans un beau classeur(!) afin que la postérité puisse, cette fois-ci, s'en inspirer si elle le juge bon!

Forte de l'appui du nouveau Directeur, Jean-Jacques Rapin, elle va de l'avant : 12'000 oeuvres à trier, à regrouper par catégories, n'ira pas sans grands chambardements dans les rayons. Déplacer, réparer, éliminer, sauver... tout en servant le public : il faudra 6 ans !

Au fur et à mesure que le travail avance, les usagers suivent avec intérêt les progrès de ce formidable remue-ménage. Certains donnent même des conseils judicieux.

La manutention étant pénible, quoiqu'améliorée dès 1983 grâce à de nouvelles étagères plus pratiques, il faut une solide constitution physique pour extraire des partitions de rayons trop exigus ou d'endroits inaccessibles: les lourds cartables à dos noir sont vidés de leur contenu, ce qui permettra de sauver au passage quelques manuscrits, éditions gravées, dédicacées ou rares.

L'arrivée, en été 1984, de la bibliothèque du Maître Emmanuel Krivine, ne sera pas sans poser quelques problèmes : il faudra trois ans pour intégrer les quelque deux mètres-cube qu'elle représente. Mais quel beau cadeau ce fut là ! Demandez-le aux violonistes ...

Dotée d'un horaire hebdomadaire de vingt heures, dont 12 puis 14 pour le public, la bibliothécaire dispose de peu de temps pour les tâches administratives, les achats, les contacts avec l'extérieur ou les milieux professionnels. Pourtant, suivre la vie du Conservatoire devient aussi sa devise : deux vitrines placées dans le hall du numéro 6 de la rue du Midi, lui permettent bientôt d'exposer des pièces intéressantes, de signaler les nouveautés et, plus tard, d'illustrer les "Jeudis". Autant d'occasions de faire vivre la bibliothèque et de la mettre en valeur. Les coupures de presse, relatant la vie musicale d'ici et d'ailleurs viennent à leur tour tapisser les murs libres. Articles très lus dès le début !

Dans le tohu-bohu de l'annexe, où se mêlent airs d'opéra, gammes des pianistes, borborygmes des souffleurs (ah ! la corne de brume des trombones !), grincements de violonistes en herbe, exclamations des professeurs voisins et surtout longues palabres dans le couloir, se concentrer n'est pas chose facile. Certains mardis de grande affluence, les erreurs seront nombreuses. Mais, quelle ambiance ! La bibliothèque devient tour à tour lieu de rendez-vous, salle d'attente, dépôt d'instruments, garderie d'enfants, antichambre des examens ... On y entre parfois pour rien, pour voir, pour demander l'heure.

Ce fut, malgré tous les inconvénients de ces lieux exigus, vétustes, inconfortables, une époque joyeuse et chaleureuse.

ACTE III : Thème et variations

Quand aurions-nous une belle bibliothèque ? disions-nous en chœur ! Presque mythique, cette promesse nous faisait rêver. Depuis cinquante ans, il était question d'un nouveau Conservatoire "pour dans deux ans"...

Et pourtant ... tout arrive !

1986 : finis les rêves. A nous les galeries du Commerce ! L'inventaire des besoins remis aux architectes, il ne reste plus qu'à espérer l'attribution de beaux locaux. L'attente ne sera pas déçue : un magnifique espace est réservé à la bibliothèque. Vient alors la difficile tâche de broder sur un thème : libre-accès ? Oui, mais comment ?

Comment occuper les surfaces, comment les meubler, y circuler, y vivre ? Dès cet instant, plans, crayons et gommes ne quittent plus la bibliothécaire. Elle mesure, calcule, dessine tous les scénarios possibles. Nouvelles visites, nouvelles recherches. Elle en profite au passage pour dresser une liste des erreurs à ne pas commettre, d'autres en ayant déjà fait les frais ! Plus tard, un nouveau plan arrive. Surprise : la porte a changé de place ! Il faut tout recommencer ... et l'on recommence. Enfin, un projet en couleurs, assorti de maints commentaires, est remis au Directeur, qui le présente à la Commission de construction. Celle-ci l'accepte en bloc !

Ce plan proposait la division des lieux en deux secteurs bien distincts : la bibliothèque proprement-dite (libre-accès, coin-travail et réception) et une zone non publique meublée de compactus (armoires sur roulettes). La bibliothécaire, qui avait cruellement souffert du manque de place jusqu'ici, profitera d'un couloir généreux pour y inclure un atelier et un coin-bureau, ce dont elle se félicite aujourd'hui. (Un local attenant baptisé "Réserve bibliothèque" devait servir d'entrepôt pour les dons et de bureau pour la future informatique mais, vu son éloignement, il a été abandonné à la médiathèque.)

Puis deux années passent dans le bruit infernal du chantier des Galeries voisines. Tous ceux qui ont fréquenté l'annexe, située exactement en contre-bas, se souviennent encore des tremblements de vitres, des gaz des camions, de la poussière irrespirable.

Au seuil de l'année 1989, il faut choisir le mobilier : ne pas oublier de détails, ne pas commettre d'erreurs, renseigner les architectes avec précision, défendre des idées longuement mûries, demeurera un souci constant. Mais, tout se passe bien.

Le 1er mars de la même année, en prévision de l'énorme déménagement prévu pour l'été, une deuxième bibliothécaire est engagée. Viviane Henry, enseignante elle aussi, a déjà plus d'un pied dans la Maison, puisqu'elle vient d'obtenir une virtuosité de clavecin, puis un poste d'accompagnatrice, tout en commençant un diplôme d'orgue. De plus, elle a l'avantage de connaître une bonne partie des usagers. Engagée à mi-temps, elle se met à l'ouvrage sans tarder et reclasse toute la musique vocale ainsi que les livres. Pendant ce temps, la responsable des lieux échafaude des plans (encore !) pour un déménagement sans problèmes, dont la date sera heureusement repoussée au 18 décembre. Les retards de chantier ont parfois du bon!

ENTRACTE pour un changement de décor

Au jour dit, tout est prêt. Pile par pile, dans l'ordre du classement, les 10 tonnes de matériel sont transvasées dans des bacs soigneusement étiquetés. Les escaliers étant inaccessibles, le monte-charge ne fonctionnant pas encore, il faut hisser le tout par les fenêtres. Cela nous gagnera deux jours et demi sur les cinq prévus. A cela s'ajoute la satisfaction (et une certaine euphorie, il faut bien le dire !) d'être les premières installées dans ce grand navire auquel chacun aspire depuis si longtemps : la deuxième cathédrale de Lausanne, comme le diront plus tard les journalistes !

Il s'en faut de beaucoup pourtant avant de pouvoir accueillir nos chers "fidèles" : des centaines d'écrécrans à préparer, un panneau d'information à réaliser, tout le système de prêt à modifier pour les besoins du libre-accès. Il s'agit surtout de prendre possession de ce nouveau domaine et d'apprivoiser ces espaces désormais si grands. Par-dessus tout, il faut laisser aux ouvriers le temps d'avancer leur besogne ... et il y a encore tant à faire !

Les vacances de Noël marqueront donc pour nous une pause bienvenue, pour ne pas dire bien méritée.

Le Paradis, enfin ?

Dès la rentrée de janvier, le travail reprend dans le joyeux concert des ponceuses, des limeuses, des perceuses et dans une persistante odeur de peinture qui nous poursuivra longtemps ...

Quatre semaines sont encore nécessaires afin de rendre les lieux présentables. Enfin, le 5 février 1990 dès 14 heures, (après cinq semaines de fermeture), le public peut enfin se risquer jusqu'à nous. Rapidement, c'est l'affluence. Nous tremblons bien un peu de connaître les réactions négatives, les critiques. Il n'en est rien, bien au contraire, et à notre soulagement. Très vite, les usagers s'y retrouvent, grâce à un système de couleurs, et sont agréablement surpris de la simplicité des recherches.

Pour la petite histoire, il y a peut-être des déçus quand même, tel ce monsieur qui, à la veille du déménagement, nous disait : "Alors, là-haut (Comprenez : au Paradis !), vous serez sur informatique, je pense." Et nous, de répondre : " Bien sûr, grâce à un coup de baguette magique du Père Noël !"

Chacun supportant avec bonhomie les inconvénients de chantier, l'hiver se termine par l'Inauguration et les Journées portes-ouvertes dans l'enthousiasme et le succès que l'on sait. Le public, surtout, découvre, un univers qui lui est accessible, ce qui ne laisse pas de surprendre, et les inscriptions sont nombreuses. "Comment ? Je peux venir ? C'est gratuit ? Je peux aussi emprunter ?" Chacun s'émerveille.

ACTE IV : Tout nouveau, tout beau ?

Dès la rentrée de Pâques, la clientèle ne cesse d'augmenter et, avec elle, les remarques au sujet de l'horaire d'ouverture qui lui, n'a pas changé (à savoir : du lundi au vendredi, de 14 h à 17 h).

De plus, il reste à réorganiser quelques compactus. Aujourd'hui, si une partie de leur contenu, (constitué d'anciens dons), a été maintenant traitée, il s'agit encore de trier environ 2'000 antiquités : manuscrits, papiers divers, éditions anciennes, qui n'ont pas forcément une valeur. On ne peut agir à la légère. Tous les bibliothécaires vous le diront : la tentation de tout garder est forte, l'obligation de faire des choix s'impose. Se contenter de stocker ne sert à rien si l'on ne peut retrouver des pièces que les usagers veulent consulter. En conséquence deux personnes totalisant un taux d'occupation de 104 % ne pourront suffire, d'autant plus que des bruits d'ordinateur résonnent de plus en plus à nos oreilles.

Contactée en mai 1990, Claire Schmidt, une de nos habituées, employée à temps partiel à la Bibliothèque municipale, est d'emblée tentée par notre offre d'engagement. Musicienne elle aussi (condition sine qua non), elle termine un diplôme de hautbois au sein de notre Conservatoire, tout en acquérant une formation "Willems". Ayant quelques notions d'informatique, elle s'y intéresse fortement. Elle consacra quelques heures de son temps libre à nous prêter main forte et, très vite, sera convaincue de son nouveau destin ! Par bonheur, le Comité acceptera notre proposition de l'engager à mi-temps dès l'automne. Nous pouvons donc réaliser ce vœu si cher à tout le monde : l'ouverture du matin. Nous calquant sur l'horaire de la réception, et passant ainsi de 15 heures à 36 h 15 d'ouverture, nous ferons des heureux ! Grâce à un système de rotation, nous assumons le prêt à tour de rôle, seules ou à deux, selon les jours d'affluence. Nous devons aussi nous retrouver à trois, de temps à autre, afin d'échanger des informations, de mettre en commun nos projets ou nos difficultés et de garantir ainsi la bonne continuité au fil des jours.

ACTE V : Perpetuum mobile

Et maintenant ?

Si le matériel d'orchestre a été transféré au sous-sol, à portée de main du chef, nous avons par contre accueilli la bibliothèque de la SPAD (Section professionnelle d'Art dramatique). Forte de 300 volumes, cette collection, que nous avons cataloguée selon un système à part, est susceptible de s'accroître chaque année. Placée dans un compactus, afin d'être en tout temps disponible pour les seuls élèves de cette section, elle émerge au budget de la SPAD, mais il nous revient de l'organiser, de la conserver et d'en gérer le prêt.

De plus, à la demande de Bertrand Jayet, animateur du "Jardin des Chansons", nous avons créé, en septembre 1990, un coin pour les jeunes, qui a été présenté dans la presse : CD à écouter sur place, livres de chansons à emprunter, attirent autant les grands-parents que les enfants, telle cette délicieuse dame qui, relevant un jour le titre d'un disque qui lui plaisait, nous confia : "Ce n'est pas pour mes petits enfants, je n'en ai pas. C'est pour moi !"

Notre libre-accès offre actuellement plus de 13'000 partitions et environ 2'000 livres. Compte tenu de la réserve précieuse et de la fantastique collection Eugen Huber qui va nous arriver, nous sommes en passe de rejoindre le peloton de tête des plus grandes bibliothèques de Conservatoire de Suisse, qui sont Bâle, Zurich et Genève. On nous sollicite souvent de l'étranger, même depuis l'Australie, pour des ouvrages ne se trouvant pas ailleurs. L'Académie de Musique de Lausanne, à ses débuts, eut aussi recours à nous. En cette année inaugurale, nous avons aussi reçu beaucoup de visiteurs de marque, qu'il est impossible de citer. Aussi, allons-nous recréer un Livre d'Or qui, nous l'espérons, retracera pour les amateurs d'un centenaire(!), les grands moments de la bibliothèque !

Une de nos fiertés consiste en une riche collection d'ouvrages de référence, dont les plus beaux fleurons nous ont été offerts :

- Le fameux Dictionnaire GROVE en 20 volumes
- La non moins fameuse M.G.G. (Die Musik in Geschichte und Gegenwart)
- La collection complète des Sonates de Scarlatti (Pupitre/Heugel)
- L'édition critique des Lieder de Schubert
- Enfin, la célèbre BACH-GESELLSCHAFT, présente dès le début.

Nous venons d'acquérir pour l'année MOZART, la nouvelle édition de ses oeuvres complètes, version "poche " en 20 vol. (Bärenreiter)
 Il faudrait consacrer un livre à la "Réserve précieuse ", que nous découvrons depuis un an. Petit à petit, la mettant à jour, nous la présenterons au public dans les nouvelles vitrines que nous avons fait installer pour marquer ce jubilé. Citons simplement une lettre manuscrite de FAURE, une autre de DUPARC, un Nouveau Testament datant de 1803 et ayant appartenu à Mendelssohn, qui nous fut offert en 1961 par les Conservatoires de Fribourg, Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds.

N'oublions pas non plus le récent don d'enregistrements effectués sous la baguette de Victor Desarzens. De manière régulière, des listes d'acquisitions et de dons sont publiées et peuvent être consultées sur place.

Trois cabines d'écoute, à disposition des étudiants pour l'analyse, permettent aussi au public d'auditionner sur place les CD dont nous disposons (essentiellement Musique contemporaine suisse et Musique finlandaise), ou les cassettes de la collection PANIGEL (repiquage de 78 tours).

Ajoutons pour être complet, que six places de travail, ainsi qu'une photocopieuse, rendent des services indispensables. De même, une relieuse nouvellement acquise permet de sauver beaucoup de partitions.

Enfin, une médiathèque est à disposition des professeurs. Gérée en collaboration avec les concierges, elle est placée ailleurs, comme déjà mentionné.

Nous avons conscience de certaines lacunes, d'améliorations possibles, de mutations dans le futur. Une bibliothèque qui se respecte doit toujours être en mouvement, en évolution. Le travail n'y est jamais terminé : le tonneau des Danaïdes, c'est bien là qu'il faut le chercher!

Perpetuum mobile...

ACTE VI : Qui va piano...

Bruit d'ordinateur... disons-nous ! Nous y voilà.

Depuis plusieurs années, déjà, nous cherchons un système qui puisse répondre exactement à nos besoins. Pouvoir repérer une oeuvre par l'auteur, le titre, l'opus, l'instrumentation... voilà tout un programme.

Et pourtant, il existe, nous l'avons vu. Reste à trouver l'élément indispensable pour l'application : l'informaticien-miracle, connaissant la musique et étant disponible pour la mise en route et le suivi de ses logiciels ! A part cela, rien de définitif sur le marché, qui puisse être adopté d'emblée.

Comme nous l'a rappelé récemment Dorothea Baumann, responsable de l'informatique à l'Institut de Musicologie de Zürich, en matière d'informatique, mieux vaut réfléchir longuement. Jouer les pionniers peut coûter très cher en temps, en argent...

Alors, qui va piano, va sano...

Cela dit, notre but est de pouvoir participer à un réseau inter-bibliothèques, capable de faire circuler les données de manière instantanée. Peu importe que chacun ait son système de catalogage ou même d'informatique. Ce qui est indispensable, c'est la compatibilité entre les uns et les autres.

Comme le rappelait le Directeur de la Bibliothèque nationale, lors du Congrès de l'Association des Bibliothécaires Suisses tenu à Fribourg en automne dernier, l'avenir des bibliothèques est à la communication rapide. Un chercheur bio-médical intervenait lui aussi dans ce sens, nous qualifiant "d'aiguilleurs" de bases de données. Il se prenait à imaginer un chirurgien opérant à côté de son ordinateur et lui demandant au fur et à mesure de fournir les renseignements nécessaires. N'en frissonnons pas d'avance : ce progrès-là, si c'en est un, n'est pas pour aujourd'hui !

Pour l'heure, nous osons espérer toutefois que les bibliothèques sauront protéger, au-delà des données sur écran, le beau travail de nos ancêtres, et conserver pour la postérité les pièces qui le méritent. D'une part, centres de documentation, d'autre part, conservatrices et garantes de l'histoire.

CODA

Le rideau se referme sur l'Acte VI.

L'Acte VII, lui, nous conduira à n'en pas douter de la scène à... l'écran!
Question de patience...

Lausanne, été 1991

Lisette Ogay
responsable de la bibliothèque

REMERCIEMENTS

- Ce numéro spécial est dédié à celles et ceux que nous devons chaleureusement remercier pour leur appui :
- au Conservatoire dans son ensemble : organes de direction, administration, professeurs, élèves
- à la Commission de construction, aux architectes, qui ont accepté notre point de vue
- à la Bibliothèque cantonale et universitaire de Lausanne, pour son aide et ses conseils
- aux bibliothécaires suisses et étrangers, qui nous ouvrent largement leurs portes
- aux nombreux donateurs, plus spécialement la Fondation François Olivier qui, chaque année, se montre si généreuse
- au public, dont la gentillesse et la satisfaction sont pour nous une grande motivation
- à mes deux collègues enfin, dont l'engagement, la compétence et l'amitié sont précieux
- au Bureau-Service-Handicap qui a dactylographié et mis en page ce travail

ANNEXES

I	Convention concernant la bibliothèque CART	<i>p. 32</i>
II	Appel lancé par A. POCHON à la Presse	<i>p. 33</i>
III	Appel lancé par A. POCHON au public	<i>p. 34</i>
IV	Certificat de dépôt du Fonds REGAMEY	<i>p. 36</i>
V	Convention entre les bibliothèques	<i>p. 37</i>
VI	La bibliothèque en chiffres	<i>p. 38</i>
VII	Lettre à M. Van der Linden	<i>p. 40</i>

ANNEXE I

1

CONVENTION entre la Commission des Etudes (Faculté de
théologie) de l'Eglise libre et le Conservatoire
de Lausanne.



- §1. Monsieur William Cart, ayant dans ses dispositions de dernières volontés, légué son exemplaire des Oeuvres de Bach à la Bibliothèque de la dite Faculté, pour l'enseignement hymnologique qui s'y donne, et demandé que celle-ci acquit le reste de la bibliothèque musicale :
- §2. La Commission des Etudes, considérant que cette clause ne pouvait être remplie, faute de fonds, et que les amateurs de musique non-religieuse auraient intérêt à trouver ces livres en un lieu où leur fût plus accessible, ayant offert au Conservatoire de Lausanne de lui donner le Bach s'il acquérait le reste des livres;
- §3. et Madame William Cart étant d'accord avec cette double modification, vu qu'elle réalise pleinement l'idée maîtresse de son mari, à savoir que sa bibliothèque musicale ne fût pas dispersée, et qu'elle restât à Lausanne,
- §4. La Commission des Etudes et le Conservatoire signent la Convention suivante :
 - 1./ Ensuite de l'acquisition globale des livres de M.W. Cart par le Conservatoire, la bibliothèque de la Faculté fait cession du Bach au Conservatoire,
 - 2./ Moyennant le droit, pour le professeur d'hymnologie et de liturgie, et pour toute autre personne dûment accréditée par la Commission des Etudes, de pouvoir consulter le Bach, et subsidiairement les autres ouvrages,

soit provenant de M.W. Cart, soit d'autre provenance.

3./ La bibliothèque de la Faculté mettant à la disposition du Conservatoire le catalogue spécial de ses ressources hymnologiques, en vue de bon accord entre les deux instituts.

Ainsi fait en double, comme mémorial de gratitude et de respect à M. William Cart, et avec remerciements au donateur du fonds d'acquisition.

Lausanne, le 5 Juillet 1923

Pour la Commission des Etudes

Le Président :

J. Flauraud

Le Secrétaire :

Aug. Roussier
has C.

Pour le Conservatoire :

Grogner Lit.

ANNEXE II

Appel

Les difficultés toujours croissantes d'obtenir de l'étranger (1) la musique nécessaire, ainsi que des ouvrages littéraires traitant des diverses branches de la musique, ont décidé la Direction du Conservatoire de Lausanne à faire appel à la générosité du public de la Suisse romande en général et du Canton de Vaud en particulier.

Il s'agira de donner au Conservatoire toute musique inutilisée ainsi que des ouvrages littéraires concernant la musique.

Ce geste désintéressé permettrait d'aider plus d'un élève en lui offrant les études, sonates, morceaux classiques ou modernes, ainsi que certains livres dont il aurait besoin pour continuer ses études.

Tout envoi, si modeste soit-il, sera reçu avec reconnaissance. Les frais d'expédition seront immédiatement remboursés.

Prière d'adresser au secrétariat, Rue du Midi 6. Lausanne (2)

(1) nous sommes en pleine guerre mondiale

(2) non daté, non signé

ANNEXE III

CONSERVATOIRE de LAUSANNE

Appel concernant la Bibliothèque du Conservatoire de Lausanne

Tout Conservatoire se doit de posséder une bibliothèque musicale, comprenant non seulement des ouvrages littéraires traitant de la musique, mais aussi tout le répertoire des oeuvres classiques et modernes. C'est un élément de haute importance, autant pour les professeurs que pour les élèves ainsi que pour toute personne désirant enrichir ses connaissances musicales.

Alors que nous voyons nos plus proches voisins (pour ne parler que de l'un d'eux) posséder une bibliothèque de plus de 50'000 volumes, sans parler d'une quantité de musique constituant un véritable fonds, la bibliothèque du Conservatoire de Lausanne n'a, à son actif, que quelque 300 volumes et partitions et fort peu de musique proprement dite.

Il y a là une grave lacune à combler et c'est la raison pour laquelle la Direction du Conservatoire se permet d'adresser un pressant appel à la générosité du public, en le priant de bien vouloir offrir au Conservatoire de Lausanne toute musique inutilisée, ainsi que tout ouvrage littéraire concernant la musique. Ces dons permettraient d'augmenter et de parfaire la bibliothèque du Conservatoire et de créer un catalogue des répertoires classiques et modernes.

Les difficultés d'obtenir de l'étranger la musique nécessaire aux études augmentent de jour en jour. C'est donc dans un double but que nous lançons cet appel aujourd'hui car les morceaux et ouvrages reçus à double seraient offerts aux élèves, spécialement à ceux qui se trouvent dans une situation matérielle délicate.

Ajoutons que la Bibliothèque du Conservatoire de Lausanne, une fois organisée, sera mise gratuitement à la disposition du public. La Ville de Lausanne ne possédant aucune bibliothèque musicale, il est grand temps de remédier à cet état de choses et nous souhaitons que chacun comprenne l'effort que nous tentons de faire pour l'enrichissement de notre vie musicale et intellectuelle.

Tout envoi, si modeste soit-il, sera reçu avec reconnaissance. Les frais d'expédition seront immédiatement remboursés.

Prière d'adresser au secrétariat du Conservatoire, Rue du Midi 6, Lausanne, Téléphone 2.26.08.

Lausanne, novembre 1941

Le Directeur : Alfred Pochon

ANNEXE IV

TÉLÉPHONE 28338
 Cchèques et timbres
 postale 8236

Bibliothèque Cantonale et Universitaire LAUSANNE

Copie pour Monsieur le
 Directeur du Conservatoire.

CERTIFICAT DE DÉPÔT
 DE LA COLLECTION
 MUSICALE DU FONDS REGAMEY

1. La collection déposée à la Bibliothèque du Conservatoire sera maintenue en bon ordre.
2. Les pièces fatiguées ou débrochées seront sinon reliées, du moins remontées et munies d'une couverture de protection.
3. Le prêt des pièces de cette collection sera soumis aux mêmes règles que celles de la Bibliothèque du Conservatoire.
4. Sur ce dépôt, la Bibliothèque cantonale et universitaire se réserve un droit de contrôle et de surveillance qu'elle pourra exercer en tout temps, sur simple avis.

Lausanne, le 30 novembre 1949

Le directeur

J. Roulier

La collection de musique du Fonds Regamey a été déposée au Conservatoire le 12 octobre 1949, avec son catalogue (meuble et fiches).

Elle a été vérifiée et reconnue conforme aux indications des catalogues.

Lausanne, le



1949.
 Le Directeur du Conservatoire :

Ant. F. ...

ANNEXE V

CONVENTIONconcernant les échanges entre les bibliothèques des
Conservatoires suisses

Les soussignés, représentant les Conservatoires suisses de musique, ont convenu que des prêts mutuels de musique et de livres se feront de bibliothèque à bibliothèque.

Ces prêts sont soumis aux conditions suivantes :

- 1.- Ils sont exonérés de toute taxe.
- 2.- Les envois postaux doivent être recommandés.
- 3.- Les œuvres prêtées sont à renvoyer dans le plus court délai possible, au plus tard après un mois. Des exceptions ne seront faites que sur demande expresse.
- 4.- Il est interdit de faire des inscriptions dans les œuvres prêtées.
- 5.- Les matériels de chœur et d'orchestre ne peuvent être utilisés qu'à l'intérieur du Conservatoire.
- 6.- Les œuvres rares et irremplaçables sont exclus de ces échanges, ou ne peuvent être prêtées que pour être consultées à l'intérieur de la bibliothèque.
- 7.- Les demandes, sur formulaires officiels, doivent être faites seulement par le directeur ou le bibliothécaire de l'Institut. Ils sont responsables des œuvres prêtées.
- 8.- Les œuvres avariées ou perdues sont à remplacer.

Mai 1949.

	Signature:
Pour le Conservatoire de Musique de Bâle	<i>W. Müller v. Müllen</i>
Pour le Conservatoire de Musique de Berne	<i>A. Zimmer</i>
Pour le Conservatoire de Musique de Fribourg	<i>Jos. F. J. J. J.</i>
Pour le Conservatoire de Musique de Genève	<i>H. Helus Jaguier</i>
Pour le Conservatoire de Musique de La Chaux-de-Fonds	<i>Alz. T. J. J.</i>
Pour le Conservatoire de Musique de Lausanne	<i>P. J. J. J.</i>
Pour le Conservatoire de Musique de Lucerne	<i>Marc. J. J. J.</i>
Pour le Conservatoire de Musique de Neuchâtel	<i>Genève</i>
Pour le Conservatoire de Musique de Zürich	<i>R. J. J. J.</i>

ANNEXE VILA BIBLIOTHEQUE EN CHIFFRES1. Evolution du personnel et des horaires

années scolaires	nombre de bibliothécaires	taux d'occupation	prêt hebdomadaire
1983-84	1	48 %	12 puis 14 h.
1989-90	2	104 %	15 h.
1990-91	3	163 %	36 h. 15

2. Evolution du prêt

années scolaires	nombre d'inscrits	nombre de visiteurs	nombre de prêts à domicile
1983-84	277	1642	2139
1989-90	544	3778	3527
1990-91 (*)	761	8827	6731

(*) malgré 5 semaines de fermeture pour déménagement

3. Inventaire provisoire

3.1 Libre accès avec prêt à domicile

- 13'000 partitions (*)
- 2'500 livres
- 20 périodiques vivants

3.2 Libre accès avec consultation sur place :

- 130 partitions = 120 ouvrages ou collections
- 300 cassettes et CD

3.3 Compactus (en cours d'inventaire) :

environ,

- 2'800 partitions (*) anciennes dont quelques premières éditions, certaines avant 1800
- 700 livres dédicacés, rares, numérotés ou de belle facture
- 60 périodiques éteints
- 20 fonds anciens ou récents (donations importantes)
- manuscrits autographes (Beck, E.R. Blanchet, Ehrhart, Moor...)
- lettres autographes (Cortot, Duparc, Fauré, Haskil, Thibaud...)
- dédicaces rares (Gagnebin, Opienski, Ravel...)
- fac simile, dont 14'000 annoncés (bibliothèque Huber).
- disques 78 (**) et 33 tours (donations dont l'avenir est à définir)

(*) Le chiffre de 50'000 partitions indiqué par nos prédécesseurs dans le Guide musical de Suisse est nettement surfait, mais il comprenait probablement aussi le matériel d'orchestre qui n'est plus dans la bibliothèque. De nombreuses doublures en réserve ne sont pas comptées dans les chiffres cités ci-dessus.

(**) Au moment de mettre sous presse, nous pouvons ajouter que les 78 tours seront déposés à la Phonothèque Suisse, à Lugano.

ANNEXE VI

Lausanne, le 29 août 1951.

Monsieur Albert Van der Linden

Bruxelles

Boulevard Charlemagne 29

Cher Monsieur,

Vous m'avez si aimablement offert de m'aider dans la recherche de premières éditions, ou d'éditions rares, ce dont je vous suis bien obligée.

Voulez-vous me dire si je puis dès maintenant vous adresser une ou deux fiches (comprenant tous les renseignements indicatifs) ?

J'aurais, à ce jour, plus de 200 demandes à vous faire..., mais, comme il y a des années que cela attend, (faute de temps...) il n'y a aucune urgence (1). Donc, si vous êtes actuellement très chargé, ne veuillez vous faire aucun scrupule à mon égard.

Veillez dire mon bon souvenir à Madame et recevoir, cher Monsieur, mes compliments très sincères.

La bibliothécaire

(1) 40 ans après... ce texte est encore d'actualité !

